

En l'an cabalistique 1840, nous eûmes les inondations, qui atteignirent, dans plusieurs de nos provinces, les proportions d'un nouveau déluge. Après l'eau, est venu le feu : il y a eu un changement de lieu. *In variabile voluptas.* L'an 1842 qui jouissait aussi, à l'avance, d'un renom mystérieux et fantastique, ne tient pas mal ses promesses. Il nous a déjà offert (et notez qu'il n'a pas encore achevé son règne) une collection de catastrophes assez bien assortie. Dans ce nombre, le désastre de la Saint-Philippe, sur le chemin de fer de Versailles, a reculé les bornes de l'horrible.

Les forces humaines ne peuvent rien contre les pluies, les fontes de neige, sauf toutefois, pour en atténuer les effets, la construction de solides et bonnes digues, que les malheureux riverains de la Saône et du Rhône, à demi noyés en 1840, attendent et attendront longtemps, pendant que l'on jette des millions par centaines dans les travaux dynastiques de l'embaillonnage de Paris. Quant aux ravages du feu, dans presque tous les cas, il faut les attribuer à l'imprudence humaine. Notez que l'industrie invente plusieurs fois par an quelque nouveau moyen radicalement infaillible... dans les prospectus, pour prévenir les malheurs de ce genre. Nous avons eu quantité d'enduits pour rendre incombustible toute espèce de bois, y compris même, si vous voulez, le bois à brûler : nous avons eu des tissus non moins incombustibles ; nous avons eu des papiers toujours et de plus en plus incombustibles, dont la police avait ordonné l'emploi pour les décorations de théâtre. Au dire des mauvais plaisans, une personne habillée de ces tissus, avec une doublure de ces papiers et renfermée dans un coffre bien frotté de ces enduits, serait très-sûre, en se mettant en communication intime avec un bon feu, d'en sortir parfaitement cuite. Toujours est-il que nous ne voyons guère les inventeurs hasarder l'épreuve.

Avec tant de préservatifs dont nous voulons admettre l'excellence, il faut évidemment que de nouvelles causes d'incendie aient surgi, pour que le nombre des *sinistres* (style d'assurance), non seulement n'ait pas diminué, mais encore se soit accru dans des proportions si désolantes. Il ne sera pas sans intérêt, ni peut-être sans utilité, de rechercher quelles sont ces causes.

Voyons d'abord, par exemple, l'habitude de fumer.

Disons un mot de l'envahissement de cette agréable habitude qui transforme le pays de la politesse et du savoir-vivre en une vaste tabagie. On ne peut prévoir où elle s'arrêtera.

Les hommes fument sur les promenades publiques, au nez des femmes que les plus simples convenances ordonnaient autrefois de respecter. Hélas ! quelques-unes encouragent ces grossières incongruités, quand nous les voyons donner le bras à un homme qui a le cigare à la bouche, et qui, bien entendu, s'occupe beaucoup plus du cigare que de la dame. Une foule de gens se sont fait de cette habitude un tel besoin, ou pour mieux dire, une telle manie, qu'ils fument en chassant, en lisant, en s'endormant,

Un usage autrefois concentré parmi les matelots et dans la caserne, s'est propagé dans toutes les classes, et surtout dans la classe qui se prétend la plus élégante ; singulière élégance, convenez-en ! Le corps-de-garde citoyen a contribué aussi à cette propagande du cigare et de la pipe chez nombre d'honnêtes bourgeois qui se sont mis, sous l'uniforme, à fumer par désœuvrement, ou pour se donner une allure guerrière. Il n'y a pas jusqu'aux écoliers de douze ou quatorze ans qui ne fument aussi. Les cigares figurent au premier rang parmi les objets de contrebande que l'on introduit dans les collèges, et que l'on cache avec le plus de soin au fond du pupitre sous le dictionnaire de Noël et le *Jardin des Racines grecques*. Ces pauvres enfans se font ainsi horriblement mal au cœur et à la tête, afin d'avoir l'air de petits hommes, en attendant que la barbe leur vienne. Les manufactures de tabac, maintenant existantes, ne suffisent plus : il va falloir en créer de supplémentaires. Le fisc se frotte les mains, et empoche, toujours avec un nouveau plaisir, le produit énorme de cet impôt. Il a inventé dernièrement des cigares qui coûtent dix sous pièce. C'est vendre bien cher une mauvaise odeur.

Laissons-là cette manie en ce qui regarde les mœurs et la politesse. Ne la considérons que dans l'intérêt de la sûreté publique, au point de vue *utilitaire*. On ne s'en était pas encore occupé, à ce que nous croyons, sous ce rapport très-essentiel. Or, il est permis de penser que beaucoup de fumeurs sont des incendiaires par imprudence. Jugez plutôt.

Un passant, un chasseur, jette inconsidérément les cendres enflammées de sa pipe dans des blés mûrs, sur un tas de fourrage, dans des herbes et des broussailles desséchées, foyer tout préparé pour la première étincelle. Regardez d'ici, sous un souffle de vent, le champ, la prairie, le bois voisin vous offrant l'aspect d'un de ces incendies que le voyageur poursuivi, dans les déserts de l'Afrique, par un boa monstrueux allumé derrière lui, afin d'arrêter la marche du reptile aux bonds rapides !

Où bien encore vous avez la mauvaise, mais très séduisante habitude de lire dans votre lit, et au danger de la lampe ou de la bougie, vous ajoutez celui du cigare. Vous tombez un beau soir, n'ayant sans doute rien de mieux, sur un poème humanitaire de M. Trois-Etoiles, — sur un roman socialiste de n'importe qui, — sur un discours de M. Villemain, sur une collection de harangues officielles avec trois *que* non retranchés par ligne, ou autres élocutions très-propres à remplacer le laudanum dans les pharmacies. Bien avant que vous ayez eu le temps de finir votre cigare, un assoupissement léthargique s'empare de vos sens. Le feu prend à vos draps, à vos rideaux. Vous vous réveillez dans la position d'Hercule sur son bûcher : ressemblance floue, mais peu commode. Gare à vous et à vos voisins !

Dernièrement, au Havre, un fumeur sortait du bureau de tabac, tenant encore le papier enflammé dont il venait de se servir, et qu'il jeta au hasard

dans la rue. En ce moment, une jeune communicante passait. Le papier allumé tombe sur son voile et l'embrase. La pauvre enfant fut à demi brûlée. Cette histoire n'est pas un *puff*. Ce qui arriva pour le voile ne peut-il pas arriver aussi bien pour une foule d'autres objets combustibles ?

On savait déjà que les petites causes amènent souvent de grands effets, même avant que M. Scribe eût composé, sur cette idée, sa comédie du *Verre d'Eau*. Un fer de cheval mal attaché peut faire choir la monture d'un général en chef, au milieu d'une bataille décisive : le général est pris ; le désordre se met parmi les siens ; la bataille est perdue : par suite, voilà un empire conquis et la politique européenne qui change de face. Tout cela, parce qu'un maréchal-ferrant avait bu un verre de vin de trop avant de se mettre à l'ouvrage.

Qui sait si un fumeur distrait n'est pas cause de l'incendie de Hambourg ? Ou bien encore ne serait-ce pas quelque allumette chimique qui aurait occasionné ce désastre ? Ceci n'est pas une plaisanterie. La petite bouteille phosphorique de Fumade avait détrôné l'antique briquet décrit par cette *perle* de Boileau, dans quatre vers qui ont bien leur mérite poétique :

Des veines d'un caillou qu'il frappe au même instant,
Il fait jaillir un feu qui pétille en sortant,
Et bientôt un brasier d'une mèche enflammée,
Montre, à l'aide du souffre, une cire allumée.

L'allumette chimique est venue qui a relégué à son tour la bouteille Fumade parmi les antiquités. Si le classique briquet à pierre meurtrissait tant soit peu les doigts inexpérimentés, si le flacon phosphorique s'éventait comme de vieilles promesses de juillet, il est trop certain que l'allumette chimique offre un inconvénient beaucoup plus grave.

C'est peu encore de ne pas l'allumer quand on veut ; ce qui est bien pis, c'est que parfois, sous prétexte de compensation, cette allumette traîtresse s'allume sans qu'on le veuille. Une pression, le moindre frottement lui fera faire explosion. Il n'y a pas un an, dans un théâtre de Paris, à la Gaité (ou y joue les pièces les moins gaies du monde), on sentit, au milieu de la représentation, une forte odeur de roussi. Grande frayeur et grand trouble ! On regarda de tous côtés sans trouver la cause déterminante. Plusieurs dames se disposent à s'évanouir : des industriels habiles à exploiter toutes les bagarres, se tiennent prêts à visiter les poches des gens effarés. Enfin, un spectateur, bondissant tout à coup sur sa banquette, porte vivement les deux mains derrière lui : des allumettes chimiques dont il était muni avaient pris feu. Son habit brûlait : notre homme portait un incendie en poche. On l'éteuffa bien vite (non pas l'homme, mais l'incendie) — A bord des navires, et beaucoup d'établissements particuliers, ces dangereuses allumettes sont sévèrement prohibées. Il est permis de croire qu'elles ont à se reprocher une bonne partie des désastres qui se multiplient depuis quelque temps.

Et les machines à vapeur, pensez-vous qu'elles n'aient sur la conscience aucun méfait de cette nature ? Il n'est pas question ici des explosions et des catastrophes comme celle du 3 mai. Les locomotives sont menaçantes même pour des gens qui ne se sont pas confiés à elles. Si vous vous êtes trouvé de nuit sur le passage d'un convoi de chemin de fer, vous aurez été frappé de ce spectacle étrange ; une sorte de volcan ailé, une fumée ardente qui court, détachant au milieu des ténèbres sa rouge lueur, et soufflant comme un géant hors d'haleine. De ce volcan, des étincelles s'échappent en foule et s'en vont où le vent les conduit. Que pourra-t-il advenir, si elles tombent sur un toit de chaume bien sec, sur des blés qui n'attendent plus que le moissonneur ? Les événemens arrivés naguère au bord des chemins de fer de Bordeaux à la Teste et de Bruxelles à Anvers, se chargent de répondre assez et trop péremptoirement.

Voyez-vous les malheureux riverains, instruits par de funestes exemples, vivant dans la crainte continuelle de ces brûlots qui se croisent le long de leurs champs, sous les fenêtres de leurs maisons, avec une vitesse de huit ou dix lieues à l'heure ? N'est-il pas de la dernière urgence que l'autorité prenne des mesures pour préserver de ce danger continu les propriétés voisines des chemins de fer, ou pour imposer aux compagnies, dans un intérêt (bien réel, celui-là) d'utilité publique, un système d'assurance convenable ?

Nous n'avons pas la prétention d'indiquer les mesures à prendre : ce grave sujet n'est pas de notre compétence. Mais il mérite assurément d'occuper, dans la presse, la place destinée aux discussions les plus sérieuses. Messieurs nos hommes d'état auraient bien pu insérer un petit article sur ce sujet dans leur fameux projet de loi sur le grand réseau qui devait amener tant de goujons électoraux dans la poêle ministérielle. Beaucoup d'estimables dupes n'ont vu, dans la loi votée, que l'avantage plus ou moins véritable d'avoir un chemin de fer passant à leur porte (ce dont, pour notre part, nous serions peu réjouis.) Mais ils n'ont pas pensé au danger d'incendie qui s'étendra et se multipliera en même temps que ces nouvelles voies de communication. La génération présente joue tant et si bien avec le feu, qu'elle aurait besoin de posséder l'heureuse faculté des salamandres.

Toujours est-il que, pour emprunter à la politique actuelle un mot souvent cité, *il y a quelque chose à faire.*

Plusieurs personnes ont vu, dans la propagation des compagnies d'assurance elles-mêmes, une autre cause de cette augmentation extraordinaire du nombre des incendies. Beaucoup de gens, dit-on, se reposant sur la précaution qu'ils ont prise, sont moins soigneux, moins prudents, que si nulle indemnité ne les attendait en cas de malheur. Nous ne saurions entrer tout-à-fait dans cette idée. Un incendie est toujours accompagné de dangers, d'émotions, de bouleversemens que la perspective d'une indemnité ne saurait con-